



Pyrénées Audoises
Centre Intercommunal d'Action Sociale

EXTRAIT
Du Registre des délibérations du Conseil d'Administration

Délibération CIAS 2020-11

OBJET : VOTE DU BP 2021- SAD

L'An deux mille vingt, le quatorze du mois de septembre à 14 h, le Conseil d'Administration du CIAS des Pyrénées Audoises s'est réuni à QUILLAN, 1, Avenue François Mitterrand, suite à la convocation faite le 8 Septembre 2020 par Monsieur le Président.

Etaient présents :

Huguette DUBOIS, Francis SAVY, Christian MAUGARD, Mohammed EL HABCHI, Jacques GALY, Isabelle SZYMANSKI, Françoise TOURNAIRE, Martine DAFFOS, Denise GIORGI, Séverine CALDERON, Ginette JAMMES, Rose-Marie MANAUD,

Excusés : Paul COEFFARD, Geneviève COMTE, Marielle PASTOU, Alain RENON, Eric COUE

Secrétaire de séance : Martine DAFFOS

Nombre d'administrateurs en exercice : 17

Présents : 12

Votants : 12

Conformément à la nomenclature comptable de la M22, le budget primitif d'un établissement médico-social doit être transmis à l'autorité territoriale avant le 31 Octobre.

CIAS SAD - BP 2021 M 22				
Intitulés	BP 2019	CA 2019	BP 2020	BP 2021
FONCTIONNEMENT				
Dépenses				
011 Groupe 1 charges générales	157 300,00€	225 126,06 €	225 000,00 €	210 000,00 €
012 Groupe 2 Personnel	2 398 780,00€	2 406 686,60 €	2 406 780,00 €	2 406 780,00 €
016 Groupe 3 charges de structure	50 000,00€	53 635,62 €	55 000,00 €	70 000,00 €
Total	2 606 080,00€	2 685 448,18 €	2 686 780,00 €	2 686 780,00 €
Recettes				
002 Excédents	0,00 €	0,00 €	0,00 €	15 000,00 €
017 Groupe 1 Produits tarification	2 646 780,00 €	2 645 166,39 €	2 646 780,00 €	2 641 780,00 €

Pyrénées Audoises

Centre Intercommunal d'Action Sociale

018 Groupe 2 autre produits	30 000,00€	50 415,94 €	30 000,00€	25 000,00 €
019 Groupe 2 Produits Exceptionnels	10 000,00€	4 309,99 €	10 000,00€	5 000,00 €
Total	2 686 780,00 €	2 699 892,32 €	2 686 780,00 €	2 686 780,00 €
INVESTISSEMENT				
Dépenses				
21 immobilisations corporelles	1 004, 00 €	1 128,85 €	1 004, 00 €	1 004, 00 €
23 Immobilisation reçues		0,00 €		
Total	1 004, 00 €	1 128,85 €	1 004, 00 €	1 004, 00 €
Recettes				
28 amortissements des immobilisations	1 004,00 €	1 128,85 € €	1 004,00 €	1 004,00 €
Chap. 13 Subvention d'investissement		0, 00 €		
	1 004,00 €	1 128,85 €	1 004,00 €	1 004,00 €

CONSIDERANT que le nombre d'heures prévues en 2021 reste inchangé par rapport à 2020 avec **132 339 heures**

CONSIDERANT que le tarif horaire est de **20, 00 €**

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité DECIDE

- **D'approuver le BP 2021 pour un montant de 2 686 780 € en fonctionnement et 1004 € en investissement.**

Ainsi délibéré, à QUILLAN, le 12 septembre 2020

Pour extrait conforme,

Transmis au représentant de l'Etat,
le 22/09/2020
Le Président certifie qu'un extrait de
la présente délibération
a été affiché conformément à la loi,
le 22/09/2020

Le Président

Francis SAVY

